



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : FORMATION BAFA 2025

DÉCISION N° DM-25-056
EN DATE DU 04 MARS 2025

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE en qualité d'adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'organisme de formation agréé « IFAC », association domiciliée au 53, rue du RPC Gilbert à Asnières-sur-Seine, d'organiser deux stages de « formation générale B.A.F.A. » au Carré ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'IFAC, représenté par Madame Albane RENAULT en sa qualité de responsable du service BAFA/BAFD IDF, fixant les modalités d'organisation de deux stages de « formation générale B.A.F.A. » qui se dérouleront au Carré du 13 avril au 20 avril 2025 et du 26 octobre au 2 novembre 2025, pour un montant de 6 000 € par stage ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du sport,

Signé

Régis TOURNE